

Article 31 du Règlement

La politique économique du gouvernement, qui consiste à créer du chômage en maintenant les taux d'intérêt et le cours du dollar à un niveau élevé ainsi qu'en gardant le libre-échange et la TPS en vigueur, est beaucoup plus ridicule que tout ce que j'ai pu dire.

Pourquoi les députés de l'autre côté de la Chambre ne cessent-ils pas de nous rebattre les oreilles avec un commentaire que j'ai fait spontanément et ne se préoccupent-ils pas des problèmes sérieux auxquels les Canadiens font face.

* * *

LE TRAITEMENT DU CANCER

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, je veux porter à l'attention de la Chambre une situation que le ministre de la Santé et du Bien-être social connaît bien. Le ministre ne fait cependant rien pour régler le problème.

Les patients atteints de cancer ont besoin de plusieurs formes de traitement. La plupart d'entre eux doivent subir leur traitement dans un délai de deux semaines. Certains hôpitaux de l'Ontario doivent mettre les malades atteints de cancer sur une liste d'attente de plus de deux semaines. La situation est inacceptable.

Le gouvernement fédéral a réduit les paiements de transfert aux provinces dans le domaine des soins de santé. Il en résulte un financement insuffisant pour nos hôpitaux et nos centres anticancéreux. Cela dérange le bon fonctionnement des hôpitaux, parce qu'ils ne peuvent pas se doter du matériel de radiologie suffisant, ni du nombre de techniciens nécessaires pour faire fonctionner le matériel.

Cela pose des risques pour les patients, pour ceux qui dispensent les soins, pour les centres anticancéreux et pour l'ensemble du réseau de soins médicaux. Je trouve absolument déplorable que certains centres envisagent la possibilité d'envoyer des patients aux États-Unis pour qu'ils puissent se faire soigner. Pensons aussi au coût que cela représente pour notre régime d'assurance-maladie et pour le patient.

Je demande au ministre de la Santé d'examiner immédiatement ces conséquences graves qu'ont eues les décisions budgétaires du gouvernement. Je n'ai parlé que d'un seul secteur du domaine des soins de santé. Combien d'autres pourraient être mis en cause?

* * *

LA SEMAINE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Madame la Présidente, ceux d'entre nous qui ont de la chance oublient

que 13 p. 100 de tous les Canadiens, y compris 39 p. 100 des personnes de 65 ans et plus, sont handicapés.

C'est pour cette raison que le lancement, du 1^{er} au 7 juin 1992, de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées est extrêmement important, d'autant plus que son objectif vise à mettre tous les Canadiens au défi de créer ou d'appuyer la création d'installations facilement accessibles aux personnes handicapées pour leur permettre de participer pleinement à toutes les activités de la vie.

Qu'il s'agisse de l'accès au milieu de travail, à des bureaux du gouvernement ou à des cinémas, qui sont des endroits parfois difficilement accessibles, les personnes handicapées ont des droits dont, trop souvent, on ne tient pas compte.

Nous avons une obligation morale de nous assurer de répondre à ce besoin très fondamental.

Je félicite les responsables du lancement de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, car ils contribuent à sensibiliser davantage la population de tout le pays à cette question importante.

C'est maintenant à nous, les députés, de nous assurer que des mesures concrètes sont prises pour répondre à ces préoccupations.

* * *

M^{ME} TAMMY DE SILVA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Madame la Présidente, je voudrais porter à l'attention de la Chambre le cas de M^{me} Tammy De Silva, une femme handicapée de Winnipeg, qui a été enlevée en février 1992 par cinq Américains. Parmi ses ravisseurs se trouvaient son mari, dont elle était séparée, et deux policiers de Chicago.

Des accusations doivent être portées incessamment par la police de Winnipeg, et un mandat doit être émis sous peu dans tout le Canada. Cependant, ce n'est pas suffisant.

Je demande instamment à la ministre de la Justice et à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures de veiller à ce qu'une demande d'extradition visant ces cinq personnes soit faite immédiatement afin de protéger les droits que les Canadiens ont chez eux.

Si l'on ne fait pas d'efforts réels pour trouver ces individus et les traduire devant nos tribunaux, les étrangers qui violent notre souveraineté en déduiront qu'ils peuvent s'attaquer aux Canadiens comme bon leur semble.

Le gouvernement ne doit pas accepter qu'on s'en prenne ainsi à notre souveraineté. Je lui demanderais de protéger les droits de Tammy De Silva et de tous les Canadiens.